



Refus d'oxygène par le pneumologue

Par **Pauline 59**, le **30/06/2023** à **01:22**

Bonjour, il y a 15 jours j'ai fais un covid important du fait que j'ai une bpcou stade 3 severe et un emphyseme très avancé. L'été dernier tout le temps de la canicule je suis resté couchée avec un ventilateur ,j'ai bien cru que la canicule m'emporterait. Il y a 2 jours j'ai expliqué au pneumologue que c'était trop difficile pour moi de respirer surtout que les sprays ne m'aide pas,j'ai demandé l'oxygene ,le pneumologue m'a repondu ça explose ,je precise que je ne fume pas chez moi, et uniquement 3 cigarettes par jour dans le jardin, est ce que le pneumologue peut me privé d'air sous pretexte que je fume 3 cigarettes par jour. Je connais des personnes qui fument bien plus que moi en etant a des stades moins elevés et qui ont l'oxygene ,je comprend pas que l'on puisse me laissé comme ça, j'ai des etourdissement et des malaises, des accelerations cardiaque et aucune energie ,je fais de l'apné je me reveille le matin mes levres sont tres seche par manque d'oxygene. Si je reste sans oxygene ce sont des problemes cardiaques que je vais avoir a cause du refus de soins du pneumologue ,est ce que vous pouvez me dire si il y a des recours, merci pour votre réponse ,cordialement

Par **Marck.ESP**, le **30/06/2023** à **07:33**

Bienvenue, bonjour

Je pense sincèrement que vous devez vous adresser à votre médecin référent, avant autre chose. Il vous guidera peut-être, pour avis, vers un autre pneumologue.

Voici ce que l'on trouve sur le site du ministère

<https://sante.gouv.fr/le-refus-de-soins-par-un-professionnel-de-sante>